Principaux attributs de conformité de la fonction d'audit interne

Les principaux attributs de conformité sont publiés conformément au Bulletin technique 2018-1 : Politique sur l'audit interne du Bureau du contrôleur général du Canada (BCG). Selon cette politique :

A.2.2.3 Les ministères doivent respecter les exigences de divulgation publique prescrites par le contrôleur général du Canada et utiliser les plateformes prescrites par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ces exigences comprennent :

A.2.2.3.1 Les résultats liés au rendement pour la fonction d'audit interne.

Ces principaux attributs de conformité démontrent que les éléments fondamentaux nécessaires au contrôle sont mis en place, qu'ils performent comme l'exige la <u>Politique sur l'audit interne</u> et la <u>Directive sur l'audit interne</u>, et qu'ils donnent des résultats.

Principaux attributs de conformité

Qualifications professionnelles

Les membres de l'équipe d'audit interne sont formés afin de pouvoir exécuter leur rôle de façon efficace. Des équipes multidisciplinaires sont en place pour faire face aux divers risques. La composition du personnel de l'équipe d'audit interne selon leurs qualifications professionnelles est illustrée dans la figure 1.

Figure 1. Qualifications des membres de l'équipe d'audit interne en date du 30 septembre 2020

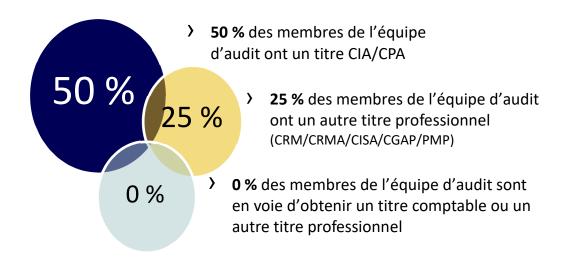


Figure 1 - Version textuelle

Le graphique à bulles démontre la composition du personnel de l'équipe d'audit interne selon leurs qualifications professionnelles en date du 30 septembre 2020.

Titre d'auditeur interne certifié (CIA)/Comptable professionnel agréé (CPA)	50 %
Autres titres professionnels	
CRM : Certificat canadien de gestion des risques	
CRMA : Certification en assurance de gestion des risques	25 %
CISA: Vérificateur agréé de systèmes d'information	
CGAP : Professionnel certifié en audit du gouvernement	
PMP : Professionnel en gestion de projet	
Titre comptable ou autre titre professionnel en voie d'obtention	0 %

Conformité aux normes internationales

Le travail d'audit interne au sein de la Direction générale des services de vérification et d'assurance est effectué conformément aux normes internationales de la profession. La dernière validation externe a été complétée le 30 mai 2017. Le 3 mars 2020, une séance d'information détaillée a été présentée aux Comités ministériels d'audit en lien avec la validation interne la plus récente. La séance d'information détaillée consistait en une mise à jour au sujet des éléments suivants :

- Le périmètre et la fréquence des évaluations internes et externes
- Les qualifications et l'indépendance du ou de(s) évaluateur(s) ou de l'équipe d'évaluateurs y compris les conflits d'intérêts potentiels
- Les conclusions des évaluateurs
- Les plans d'actions correctives
- Les processus, les outils et les renseignements internes jugés nécessaires pour évaluer la conformité au code de déontologie et aux Normes de l'Institut des auditeurs internes;
- Les résultats du Programme d'assurance et d'amélioration de la qualité de la Direction générale d'audit interne.

Les audits internes effectués par la Direction générale des services de vérification et d'assurance sont prévus et basés en fonction des Plans d'audit axé sur les risques qui ont été approuvés. Les audits ainsi que le statut de la mise en œuvre du plan d'action de la direction (PAD) sont présentés dans le tableau 1. En raison de nouveaux risques ou de nouvelles priorités, il est possible que des ajouts ou des modifications aient été apportés à la liste des audits internes figurant dans le plan ministériel.

Tableau 1. Plan d'audit axé sur les risques et informations connexes

Titre de l'audit interne	Statut de l'audit	Date d'approbation du rapport	Date de publication du rapport	Date d'achèvement initialement prévue du PAD	Statut de la mise en œuvre du PAD
Audit des programmes de	Publié : PAD	10 avril 2019	28 janvier 2020	30 avril 2020	Mise en œuvre
<u>développement</u>	non mis en				à 20 %
<u>économique</u>	œuvre				
	intégralement				
<u>Audit de la mise en œuvre</u>	Publié : PAD	21 octobre	28 octobre	30 septembre	Mise en œuvre
<u>du principe de Jordan</u>	non mis en	2019	2020	2021	à 56 %
	œuvre				
	intégralement				
Audit du Programme des	Approuvé	24 septembre	S/O	31 mars 2021	-
services d'administration		2020			
des successions et du					
patrimoine					
Audit de la sécurité des	En cours	-	-	-	-
technologies de					
l'information de Services					
aux Autochtones Canada					
(axée sur les systèmes de la					
DGSPNI)	En cours				
Audit de la mise en œuvre	En cours	-	-	-	-
des cadres de dotation					
(précédemment approuvé comme: Audit des services					
de ressources humaines)					
,	En cours	_	_	_	_
			_		_
•	Elicouis	_	-	-	-
Audit de la gestion des actifs Audit du processus de vérification des bénéficiaires	En cours En cours	-	-	-	-

Utilité globale des audits internes

Aucun résultat d'enquête post-audit n'a été demandé ou reçu au cours de cette période.